

1179582

E37C54

A18

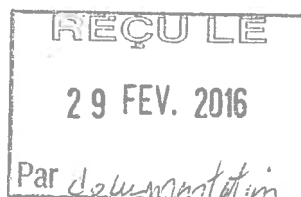
M285

1990

QLSE

MANOIR DU LAC DELAGE

COMPTE RENDU
DE LA SESSION ANNUELLE
DES 14 ET 15 JUIN
1990



Secrétariat du Conseil des collèges
Septembre 1990

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Programme de la session	1
2. Compte rendu de la rencontre du Conseil des collègues et de la Commission de l'évaluation	3
3. Compte rendu de la rencontre du Conseil des collègues et de la Commission de l'enseignement professionnel	13
4. Aperçu des travaux de la journée d'étude portant sur le thème "L'engagement des collègues dans leur milieu et dans leur région"	23

Note: Le procès-verbal de la vingtième réunion extraordinaire du Conseil fait l'objet d'un autre document.

1. PROGRAMME DE LA SESSION



CONSEIL DES COLLEGES
SESSION ANNUELLE - JUIN 1990

DATES : Les 14 et 15 juin 1990
- début: le 14 juin à 9 h
- fin: le 15 juin à 16 h 30

PROGRAMME DE LA SESSION

● Le jeudi, 14 juin

- de 9 h à 12 h : Rencontre du Conseil avec la Commission de l'évaluation
- de 12 h à 14 h : Pause et repas
- de 14 h à 17 h : Rencontre du Conseil avec la Commission de l'enseignement professionnel
- de 17 h 30 à 19 h : Cocktail

● Le vendredi, 15 juin

Journée d'étude conjointe Conseil/Commissions sur le thème: "L'engagement des collèges dans leur milieu et dans leur région".

- 9 h 00 : Ouverture de la journée d'étude
- M. Yvon Morin

- 9 h 15 : Exposé
 - M. Alain Lallier, directeur général
 - Cégep de Trois-Rivières
- 10 h 00 : Échanges avec le conférencier
- 10 h 30 : Pause
- 10 h 45 : Présentation des expériences d'un collège
 - M. Jules Bourque, directeur général
 - Cégep de la Gaspésie et des Iles
- 11 h 15 : Échanges avec le conférencier
- 11 h 45 : Pause et repas
- 13 h 45 : Présentation des expériences d'un collège
 - M. Claude Ostiguy, directeur des services pédagogiques
 - Cégep Édouard-Montpetit
- 14 h 15 : Échanges avec le conférencier
- 14 h 45 : Pause
- 15 h 00 : Table ronde sur le thème
 - M. Alain Lallier
 - M. Jules Bourque
 - M. Claude Ostiguy
- 16 h 30 : Fin de la session

2. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE
DU CONSEIL AVEC LA
COMMISSION DE L'ÉVALUATION

- 14 juin 1990
- de 9 h à 12 h



**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LE CONSEIL DES COLLEGES ET LA COMMISSION
DE L'ÉVALUATION TENUE LE 14 JUIN 1990**

Étaient présents:

● Membres du Conseil des collèges

Mme Nicole Bêtiqne
MM. René J. Bernier
Michel Blondin
Jules Bourque
Vincent Di Maulo
Yves Lewis
Yvon Morin
Ronald Pleau
Claude Poulin
Mme Karmen Pross
MM. Yves Ricard
Jean-Claude Solange

● Membres de la Commission de l'évaluation

M. Jean-Claude Deschênes
Mme Louise Gaudreau
MM. Patrick Moran
Jean-Marie Morand
Georges Picard
Mmes Nicole Pourchot
Nicole Simard

● Personnel de la permanence du Conseil et de la Commission de l'évaluation

Mmes Hélène Allaire
 Claudine Audet
 Hélène Bergeron
M. Pierre Côté
Mmes Hélène Lessard
 Normande Levesque
M. Bengt Lindfelt
Mmes Micheline Poulin
 Francine Richard
M. Jean-Claude Sauvé

La rencontre débute à 9 h.

Le président du Conseil, monsieur Yvon Morin, invite les participantes et les participants à se présenter à tour de rôle et, après avoir dit un mot des objectifs de la rencontre, il présente sommairement l'ordre du jour qui comprend les points suivants:

1. Les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages.
2. Le cadre de référence pour l'examen des politiques institutionnelles d'évaluation de l'application locale des programmes.
3. L'analyse critique des politiques institutionnelles d'évaluation.

● ● ●

1. LES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Dans un premier temps, la présidente de la Commission de l'évaluation rappelle quelques données tirées du récent rapport de la Commission et portant sur le nombre d'établissements publics et privés qui ont maintenant une politique considérée comme satisfaisante par la Commission. Elle souligne que la Commission rencontre encore des difficultés avec plusieurs établissements privés sous permis.

Pour ce qui est de l'examen de la mise en oeuvre des politiques, aux 28 collèges visités en 1988-1989 se sont ajoutés 21 établissements en 1989-1990. En 1990-1991, la Commission visitera une vingtaine d'autres établissements. C'est donc dire que la Commission et le Conseil auront un portrait assez fidèle de la situation en juin prochain.

Au cours des échanges qui ont suivi cette présentation, l'accent est surtout mis sur quelques aspects de la mise en oeuvre des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages dont l'analyse des plans de cours par les instances des collèges. Des membres du Conseil soulignent qu'ils n'ont pas constaté de changement dans leur collège depuis l'adoption de la politique institutionnelle et, en particulier, que les professeurs n'ont pas reçu de réactions aux plans de cours qu'ils avaient préparés et remis à la direction des services pédagogiques.

Les échanges sur cette question permettent de constater que les pratiques varient beaucoup d'un établissement à un autre, et que les changements retenus par les politiques institutionnelles ne se traduisent pas aussi rapidement qu'on le souhaite dans les pratiques pédagogiques des établissements.

Au chapitre de l'évaluation des apprentissages, on souligne aussi des lenteurs. On note cependant que, dans un premier temps du moins, le fait d'adopter une politique et d'en entreprendre la mise en oeuvre ont eu un effet

bénéfique en ce sens que cela a permis, dans de nombreux établissements, de favoriser un dialogue plus intense entre les professeurs et les gestionnaires sur les questions pédagogiques. On souligne aussi un regain d'intérêt pour le perfectionnement en matière d'évaluation des apprentissages qui se manifeste surtout au sein de PERFORMA.

2. LE CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'EXAMEN DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION LOCALE DES PROGRAMMES

Pour l'étude de cette question, les membres ont reçu à l'avance un document de 43 pages dans lequel sont développées trois parties du document qui, au terme, en comprendra cinq. La présidente indique que ce document partiel a été déposé en vue de permettre aux membres du Conseil de prendre connaissance des travaux de la Commission dans ce dossier, de s'approprier graduellement celui-ci et de formuler, en temps utile, des questions et des commentaires dont la Commission tiendra compte dans la poursuite de ses travaux dans ce dossier.

Madame Hélène Allaire présente ensuite sommairement les deux principales parties du document soit: la problématique et les éléments portant sur la gestion des programmes de formation au collégial.

Au cours de la période d'échanges sur ce dossier, plusieurs membres du Conseil témoignent de leur satisfaction en soulignant la qualité et l'utilité du document soumis. On souligne, en particulier, la pertinence d'aborder le sujet sous l'angle du cycle de gestion des programmes en situant l'évaluation comme un des cinq éléments de ce cycle. On note aussi que, par les tableaux qui situent les responsabilités locales et nationales à chacune des étapes de cycle de gestion des programmes, la Commission contribue à rendre explicites, en les nommant, des objets et des actions qui sont parfois connus ou réalisés de façon implicite dans la gestion pédagogique courante.

Au cours des échanges, des membres proposent quelques améliorations en vue de favoriser une meilleure compréhension de certains passages ou tableaux.

Tout en reconnaissant la pertinence et la qualité du travail accompli, des membres manifestent des inquiétudes. On se demande, par exemple, si l'ampleur de la perspective retenue ne risque pas de faire percevoir l'évaluation de programme comme un exercice long et lourd. A cela la présidente de la Commission de l'évaluation répond qu'il importe, pour la Commission, d'aller jusqu'au bout dans l'analyse de l'ensemble du processus de gestion des programmes quitte à mieux cerner ensuite comment pourrait s'engager l'action des collègues pour situer leur activité d'évaluation dans cette perspective.

Des participants font aussi état de l'insatisfaction des collègues à l'égard de la "gestion nationale" des programmes qui fait peu de place aux intrants en provenance des collègues. On souhaite, comme cela se présente dans le document, que les responsabilités nationales et locales soient mieux établies et que les résultats des évaluations locales aient une influence plus grande sur la révision des programmes nationaux.

Enfin, un participant se demande s'il n'y aurait pas lieu de parler plutôt de politiques institutionnelles de gestion des programmes dont l'évaluation serait une composante.

3. L'ANALYSE CRITIQUE DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION

Pour l'étude de cette question, les membres ont reçu à l'avance un document de 46 pages dans lequel sont développées les deux premières parties annoncées dans la table des matières, soit la description du système collégial et l'analyse critique des politiques institutionnelles.

Dans sa présentation de ce document, la coordonnatrice de la Commission, madame Francine Richard, indique qu'une nouvelle orientation a été donnée au document. C'est ainsi qu'on a abandonné l'idée de procéder à une comparaison entre le modèle retenu pour l'enseignement collégial québécois et des modèles (accréditation, examens nationaux, inspectorat, ...) qui existent ailleurs. L'axe fondamental retenu pour le document est donc l'analyse de l'application du modèle des politiques institutionnelles d'évaluation dans l'enseignement collégial québécois depuis dix ans. On fera aussi état de la manière retenue par la Commission de l'évaluation pour exercer son triple rôle d'examineur, d'aviseur et de dispensateur de services. De même, le document tentera de répondre à la question suivante: "Comment le modèle des politiques institutionnelles d'évaluation et l'action de la Commission ont-ils été reçus dans les collèges?" En somme, la Commission a choisi de ne pas justifier le modèle mais bien d'en expliquer la genèse et la mise en oeuvre.

Voici un aperçu des principaux éléments qui se dégagent des échanges sur ce document:

- le document sera vraisemblablement complété en décembre et on envisage la perspective de le publier dans la "collection études et réflexions sur l'enseignement collégial";
- le rôle de dispensateur de services de la Commission a surtout pris la forme, jusqu'à maintenant, de l'animation auprès des collèges sur l'évaluation, de la publication d'un cadre de référence sur les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et d'une assistance ponctuelle aux collèges, en particulier aux établissements privés, dans la préparation de leur politique. La Commission verra si elle doit continuer dans le même sens dans le cas des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes;

- la Commission procèdera, selon des modalités qui restent à déterminer, à une consultation auprès du milieu collégial sur son document d'analyse critique des politiques institutionnelles d'évaluation;
- la Commission se devait d'établir des jalons, de dégager des éléments d'analyse et d'énoncer des perspectives d'action pour l'avenir avant de s'engager dans un nouveau champ. Le fait de s'en tenir à une analyse critique du modèle des politiques ne signifie pas que la Commission ferme les yeux sur d'autres modèles d'évaluation dont elle a pris connaissance. Elle pourra s'inspirer de certains éléments de ces autres modèles dans son analyse critique.

Au cours de la période d'échange, un membre se dit déçu du fait qu'on ait abandonné l'approche comparative et qu'il ne soit pas possible d'établir un bilan de l'application du modèle dans les collèges. Des membres proposent aussi de préciser ou de modifier certains passages du document. La Commission en tiendra compte dans la mise au point du document.

En terminant, les membres du Conseil soulignent la qualité des travaux réalisés par la Commission de même que la qualité et la limpidité des rapports entre le Conseil et la Commission.



3. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU
CONSEIL AVEC LA COMMISSION DE
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- 14 juin 1990
- 14 h à 17 h



**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LE CONSEIL DES COLLEGES ET LA COMMISSION
DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TENUE LE 14 JUIN 1990**

Étaient présents:

● Membres du Conseil des collèges

Mme Nicole Béïque

MM. René J. Bernier

Michel Blondin

Jules Bourque

Vincent Di Maulo

Yves Lewis

Yvon Morin

Ronald Pleau

Claude Poulin

Mme Carmen Pross

MM. Yves Ricard

Jean-Claude Solange

● Membres de la Commission de l'enseignement professionnel

MM. Gilles Besner

Richard E. Borecky

Guy Denis

Gilles Deschênes

Jean-Claude Drolet

Arthur Marsolais

Diane Saint-Georges

Suzanne Sénécal

- Personnel de la permanence du Conseil et de la Commission de l'enseignement professionnel

Mmes Claudine Audet
Normande Levesque
M. Bengt Lindfelt
Mmes Carole Pelletier
Hélène Pinard
Micheline Poulin
M. Jean-Claude Sauvé

La rencontre débute à 14 h.

Le président du Conseil, monsieur Yvon Morin, invite les participantes et les participants à se présenter à tour de rôle et, après avoir donné un aperçu des objectifs de la rencontre, il présente sommairement l'ordre du jour qui comprend les points suivants:

1. Le programme intégré dans les études collégiales techniques.
2. Les approches pédagogiques prometteuses en enseignement professionnel.

• • •

1. LE PROGRAMME INTÉGRÉ DANS LES ÉTUDES COLLÉGIALES TECHNIQUES

Le président de la Commission de l'enseignement professionnel rappelle que, dans un rapport publié en 1983, la Commission a déjà pris position sur ce sujet; elle a décidé d'y revenir pour tenter de vérifier dans quelle mesure l'idée du programme intégré a fait son chemin.

Le coordonnateur de la Commission, monsieur Jean-Noël Vigneault, fournit ensuite de l'information sur l'état du dossier. Il rappelle d'abord que, dans son rapport de 1982-1983 sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial professionnel, la Commission avait présenté le programme intégré comme un moyen à privilégier pour mieux atteindre les objectifs des programmes.

M. Vigneault fait ensuite état des résultats des rencontres que la Commission a tenues sur le sujet dans quelques collèges en 1989-1990. Au chapitre des problèmes soulevés lors de ces rencontres, il souligne de façon particulière: la lourdeur du processus de révision des programmes; l'accent qui est mis, dans ce processus, sur la recherche d'un consensus des divers intervenants plutôt que sur la recherche des lignes de force qui permettraient une meilleure intégration des divers éléments des programmes; le fait que les programmes sont d'abord découpés par disciplines; les carences des programmes au chapitre des objectifs; l'absence d'une véritable gestion locale des programmes.

Au plan des pistes à explorer, il note en particulier: l'approche qui amènerait à concevoir les programmes à partir d'une claire identification des compétences professionnelles qu'on veut faire acquérir à l'élève; la mise en place d'un processus d'évaluation qui viserait à évaluer le programme comme un tout intégré et non pas comme un assemblage de cours et d'activités; l'élaboration et la large diffusion d'un matériel didactique adapté aux objectifs poursuivis; un rôle accru des établissements dans l'évaluation et la révision des programmes; etc.

Au cours de l'échange qui suit, des renseignements sont fournis par des membres de la Commission et divers points de vue sont débattus. En voici un aperçu:

- La Commission préfère parler de "programme intégré" plutôt que "d'approche-programme" parce que la première expression, d'une part, comporte un

élément diagnostique en ce sens qu'elle laisse entendre que les programmes professionnels sont trop souvent une accumulation ou une juxtaposition de cours. D'autre part, l'expression "programme intégré" évoque plus clairement les résultats à atteindre.

- Dans son rapport, la Commission expliquera clairement ce qu'elle entend par cohérence des contenus, progression des apprentissages, intégration des divers éléments d'un programme, etc.
- La Commission sera en mesure d'appuyer ses avancés sur des faits et des témoignages précis puisque, lors des rencontres avec les collèges, des problèmes concrets ont été abordés et que des pistes d'action ont été clairement mises de l'avant. De plus, lors de son examen des nouveaux programmes et des programmes révisés au cours des dernières années, la Commission a accumulé des données, des témoignages et elle a fait état de réflexions qu'elle pourra réinvestir dans le dossier.
- Le problème de l'absence d'intégration des divers éléments d'un programme tient en particulier au fait que les programmes sont composés d'éléments (cours communs obligatoires, cours de spécialisation et cours complémentaires) dont les objectifs diffèrent et qui, à première vue du moins, ne s'inscrivent pas sur un continuum évident. De plus, le mode d'organisation de l'enseignement n'est pas toujours centré sur les objectifs du programme; il est plutôt fonction de préoccupations organisationnelles (département, discipline, cours).
- Un membre souligne que l'idée de mieux intégrer les éléments d'un programme lui plaît et lui paraît éminemment souhaitable mais qu'il ne voit pas comment cela se gère ou peut se gérer dans le concret. Il souhaite que la Commission présente une image claire de sa conception d'un programme intégré et de ses possibilités d'actualisation dans un établissement.

- Un membre souligne qu'il doit bien y avoir des résistances quelque part (que la Commission devrait identifier) puisque malgré le fait qu'on parle de programme intégré depuis plusieurs années, on n'arrive pas à préparer ou à réviser les programmes selon cette approche, seul le programme de soins infirmiers constituant une exception.
- Un membre souligne que la Commission pourrait tenter de tirer profit des recherches faites et des expériences tentées par le secondaire qui, entre autres choses, a opté pour une approche pédagogique fondée sur les centres d'intérêt, en électromécanique et en électrotechnique, par exemple.
- Un participant souligne que, pour favoriser l'intégration des programmes du point de vue de l'élève, il importe de mieux lui faire connaître et comprendre, dès le premier trimestre, les rôles des divers acteurs au sein du collège et dans son programme.
- Un participant souligne qu'il y a danger de confondre deux choses: le développement intégral de l'élève et le programme intégré. Il faudrait parler de la raison d'être d'un programme à l'égard de la personne qu'on veut former. Il faudrait en arriver à établir comment les divers éléments d'un programme peuvent concourir au développement de l'élève qu'on veut former par le programme. En d'autres termes, la recherche d'un programme intégré doit permettre d'aborder des questions qui vont bien au-delà de la mécanique d'intégration des cours et de leur contenu.

Au cours de l'échange, des participants souhaitent aussi que des liens soient établis entre les deux Commissions du Conseil puisque la Commission de l'évaluation se penchera sur la gestion des programmes. On souhaite aussi que, à l'aide de rapports d'étapes ou autrement, le Conseil soit tenu informé du cheminement des travaux sur le programme intégré et qu'il puisse s'approprier graduellement le dossier avant d'avoir à se prononcer sur un texte fini.

2. LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES PROMETTEUSES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Un court document explicatif sur ce projet est remis aux membres séance tenante. Le président de la Commission, monsieur Arthur Marsolais, informe d'abord les membres que le projet est la façon retenue par la Commission pour donner suite aux travaux entrepris l'an dernier sur les stages dans l'enseignement professionnel. Dans ce dossier, il s'agira d'élargir la perspective pour analyser un certain nombre d'approches pédagogiques particulièrement prometteuses en enseignement professionnel.

Madame Carole Pelletier, agente de recherche à la Commission de l'enseignement professionnel, présente ensuite le document déposé. Elle fait en particulier état des résultats préliminaires de la collecte des données en regroupant les pratiques pédagogiques autour de cinq grandes préoccupations de l'enseignement professionnel:

1. le développement et l'évaluation des valeurs, des attitudes et des habiletés;
2. l'aide à la réussite, à l'intégration et aux transferts des apprentissages;
3. l'approche-programme;
4. les liens entre l'école et le milieu de travail;
5. l'intégration de la micro-informatique à l'enseignement professionnel.

Voici un aperçu de ce qui se dégage des échanges sur ce dossier:

- La Commission ne vise pas à établir un inventaire exhaustif de toutes les innovations ou de toutes les pratiques pédagogiques prometteuses, mais bien de mettre en lumière des façons de faire, des initiatives réussies, des

"choses qui fonctionnent" et qui visent à favoriser les apprentissages des élèves. Il s'agira en fait de publier, sous une forme qui reste à préciser, un outil d'information et d'animation qui sera mis à la disposition des enseignants, des professionnels et des cadres qui se préoccupent des méthodes pédagogiques à l'enseignement professionnel.

- A ce jour la responsable du dossier a contacté des aides pédagogiques et quelques directeurs des services pédagogiques d'une quinzaine de cégeps. Des membres souhaitent qu'on aille plus loin dans la collecte des données et qu'au besoin on fasse appel à tous les collèges et, en particulier, aux adjoints aux directeurs des services pédagogiques qui s'intéressent plus particulièrement à l'enseignement professionnel de même qu'aux chefs de départements.
- Plusieurs membres du Conseil soulignent que l'enseignement professionnel dans les collèges fait souvent preuve d'une grande créativité qu'il est bon de faire mieux connaître pour favoriser des échanges entre les enseignants mais aussi pour mieux faire valoir auprès d'un public élargi (entreprises, organismes, etc.) le dynamisme de l'enseignement professionnel public. L'initiative de la Commission s'inscrit donc à la fois dans une perspective d'animation et de valorisation de l'enseignement professionnel.
- Plusieurs autres remarques sont aussi formulées par les membres: intérêt de regarder ce qui se fait au secteur de l'éducation des adultes; priorité à accorder aux projets et aux réalisations qui ne mettent pas des années à voir le jour et à produire des résultats; inventaire à compléter avec ce qui se fait dans les centres spécialisés, etc.

Dans l'ensemble donc, le projet de la Commission est bien reçu et on souhaite qu'il conduise à des productions concrètes au cours de 1990-1991.



4. APERCU DES TRAVAUX DE LA JOURNÉE
D'ÉTUDE PORTANT SUR LE THEME
"L'ENGAGEMENT DES COLLEGES DANS
LEUR MILIEU ET DANS LEUR RÉGION"



1. OUVERTURE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Le président du Conseil, monsieur Yvon Morin, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et des Commissions ainsi qu'au personnel de la permanence.

Il souligne que la tenue d'une journée d'étude sur un thème précis est devenue une coutume à l'occasion de la session annuelle du Conseil et que cela constitue une occasion d'échanges et de ressourcement pour les participants.

Il dit quelques mots du thème retenu, thème qui met en lumière un aspect de vitalité de l'enseignement collégial et dont l'étude devrait permettre d'alimenter la réflexion dans le cadre du dossier majeur du Conseil pour la prochaine année, soit la préparation du rapport sur les priorités de développement de l'enseignement collégial.

Le Président rappelle ensuite le programme de la journée et présente le conférencier invité, monsieur Alain Lallier, directeur général du cégep de Trois-Rivières.

2. ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR ALAIN LALLIER

Le conférencier présente un exposé en trois points:

- la problématique et l'historique des rapports des cégeps avec leur milieu;
- une lecture de l'environnement des cégeps aujourd'hui: ce que le milieu attend des cégeps;
- les avenues d'action et les défis qui attendent les cégeps dans leurs rapports avec leur milieu.

Dans la présentation de son exposé, monsieur Lallier se réfère, à plusieurs occasions, au texte reproduit dans les pages qui suivent.

Il se dégage, en particulier, de cet exposé que dès le départ les cégeps ont été perçus comme la chose du milieu et que des efforts nombreux et constants ont été réalisés pour que cette perception devienne une réalité vécue et sentie.

Selon monsieur Lallier, plus on avance dans le temps, plus le bilan de l'action des cégeps dans leur milieu est positif. Il note que cette action des cégeps est d'autant plus importante et significative que ce sont les petites et les moyennes entreprises établies dans tous les milieux où on trouve des cégeps qui constituent le moteur du développement économique du Québec et que les cégeps sont bien outillés pour collaborer avec de telles entreprises.

Il importe, selon le conférencier, de tisser des liens encore plus serrés entre la mission de formation des cégeps et le développement régional. Entre autres choses, la formation des adultes et l'enseignement professionnel constituent des outils privilégiés de développement régional.

**MATÉRIAUX POUR UNE
ALLOCATION SUR LE THÈME**

**L'ENGAGEMENT DES COLLÈGES
DANS LEUR MILIEU
ET DANS LEUR RÉGION**

**PRÉPARÉ PAR ALAIN LALLIER
JUN 1990**

1. L'institut, la chose de la population régionale

«... l'institut doit être la chose de la population régionale. Celle-ci doit s'y sentir engagée, intéressée; elle doit en assumer un peu la responsabilité. La corporation de l'institut doit donc en quelque sorte épouser les structures socio-économiques de la région : le «leadership» régional doit y être présent ou y être représenté. C'est de cette façon que l'institut s'enracinera profondément dans la région.»

Rapport Parent (1964)
Chap. VI

2. Corporation publique, le collège appartient au milieu

«... Il ne saurait être question de rompre avec cette tendance (resserrer leurs liens avec la communauté sociale au sein de laquelle elles se situent); au contraire, il s'agit plutôt de l'affirmer et de faciliter une communion plus complète des collèges d'enseignement général et professionnel avec une société qui évolue rapidement et dont les besoins se développent sans cesse. Les institutions d'enseignement de ce niveau peuvent difficilement se satisfaire de répondre aux besoins de groupes restreints; elles doivent être attentives aux besoins collectifs de l'ensemble de la communauté et participer à la définition des objectifs qu'elle poursuit.»

Documents d'éducation numéro 3
Ministère de l'Éducation, 1967

3. Un stimulant collectif

«Outre ces avantages individuels, notons le rôle de stimulant collectif que les collèges publics ont commencé à jouer dans plusieurs régions et villes du Québec. Souvent, en effet, l'établissement d'un cégep a signifié la création d'emplois importants et l'arrivée de ressources humaines qui ont contribué au développement économique et social. Le Cégep est ainsi devenu en dehors

des grandes villes une sorte de «centre culturel», qui a suscité de multiples activités communautaires. Lien de ralliement, ferment d'initiatives de toutes sortes, intervenant dans plusieurs projets régionaux, les collèges ont été un peu tout cela.

Les Collèges du Québec - Nouvelle étape

Projet du gouvernement à l'endroit des cégeps, 1978

4. Des centres de rassemblement/projet d'éducation permanente

«Bien plus, c'est le projet d'une véritable éducation permanente que les CEGEP devront contribuer à mener à bien. Leur structure juridique ainsi que leur insertion au sein des communautés locales et régionales les habilitent à être les pierres angulaires de cette éducation.

... Serait aussi réaffirmé cet aspect majeur de la mission des CEGEP : être, dans leur communauté respective, des centres de rassemblement, de rayonnement et de ressourcement éducatif, des ferments d'enrichissement socio-culturel.»

Les Collèges du Québec
Nouvelle Étape, 1978

5. Les cégeps, des centres de rassemblement...

«La mission des cégeps est d'être, dans leur communauté respective, des centres de rassemblement, de rayonnement et de ressourcement éducatif, des ferments d'enrichissement socio-culturel.»

Livre blanc sur l'enseignement collégial, Nouvelle Étape, 1978

6. L'écart entre le discours et la réalité

«Au fil du temps, d'un document officiel d'orientation à l'autre, la relation CEGEP-MILIEU est souhaitée, appuyée, définie, rappelée; c'est qu'un écart apparaît entre les intentions et les réalisations, que les moyens ne sont pas ajustés aux fins idéales officiellement visées, que le discours et les faits ne correspondent pas l'un à l'autre. Pour tout dire, aucune véritable mission claire et précise n'a été donnée aux cégeps quant à leur rôle particulier à l'égard de l'ensemble de leurs communautés locales et régionales respectives.

... Pour conclure, la mission communautaire des cégeps relève du discours d'intentions bien davantage que d'une volonté politique claire et ferme.»

René Lapiere
La relation Cégep-Milieu Conseil des collèges, 1983

7. La formation socio-communautaire

«Bien que de moindre envergure au plan de la formation que l'enseignement régulier et l'éducation des adultes, la formation socio-communautaire n'est pas, pour autant, moins importante et ne s'impose pas moins à l'attention des cégeps comme des établissements scolaires des autres ordres d'enseignement. Ce sont souvent les groupes les plus démunis de notre société qui ont des besoins collectifs de formation. Or ces groupes existent dans les différents milieux où les cégeps sont implantés et ceux-ci peuvent, à peu de frais, répondre à ces besoins. Encore faut-il que les collèges aient une conscience claire de leurs responsabilités dans ce domaine.»

Conseil des collèges
Le cégep de demain, 1985

8 Les services à la communauté (la 3^e mission)

«Un ensemble d'interventions très variées au service du milieu immédiat, soit institutionnelles, soit personnelles de la part des professeurs. Ces services peuvent être aussi divers que la prestation des locaux, l'organisation de carrefours ou colloques, la participation d'un groupe d'étude, la présentation d'un mémoire à une commission gouvernementale, une étude ou une expertise pour le compte d'une association ou corporation professionnelle, une

consultation auprès d'une P.M.E. etc. C'est ce que le Conseil désignera, selon l'usage qui tend à se répandre, par «Services à la communauté». Le Conseil des collèges fait sienne cette définition du Conseil des universités en l'étendant cependant à toutes les catégories de personnels et à l'établissement lui-même. Il partage également le point de vue de ce Conseil quant à la responsabilité sociale des établissements scolaires à l'égard des divers besoins des milieux où ces établissements sont établis. Ce point de vue commun aux deux Conseils était déjà celui du Conseil supérieur en 1979.»

Conseil des Collèges
Le Cégep de demain, (1985)

9. Appartenance et appropriation

«D'autre part, ces trois missions des cégeps (formation-recherche, services à la communauté) et les responsabilités qu'elles comportent, ouvrent carrément les cégeps sur leur milieu respectif et font d'eux des parties intégrantes de ces milieux. Les cégeps appartiennent à leur milieu. Mais, en retour, pour que cette appartenance se réalise vraiment, pour que les cégeps soient des composantes intégrées dans leur milieu respectif, il faut que les autres composantes du milieu, à commencer par les citoyens, s'approprient les cégeps, en les apprivoisant, en les utilisant, voire en les administrant.»

Conseil des Collèges
Le Cégep de demain, (1985)

10. Le rayonnement communautaire

«De tous les éléments qui militent en faveur de l'utilité des cégeps, l'un des plus importants est celui qui a trait à leur rayonnement communautaire. Dans les régions où ils sont implantés, les cégeps sont à tous égards des institutions dont le rayonnement est considérable.»

Claude Ryan,
Colloque des 20 ans, 1988

11. Une dimension de la mission éducative

«On va même plus loin, affirmant que l'engagement dans le développement socio-économique régional devrait être désormais consciemment envisagé comme une dimension importante de la mission éducative. Non pas comme une mission qui s'ajoute et comme de l'extérieur à la mission essentielle de formation, mais comme une perspective qui imprègne l'ensemble de l'action éducative.»

Conseil supérieur de l'éducation

Le développement socio-économique régional, un choix à réaffermir en éducation, 1989

12. Formation et développement régional

«C'est d'abord par la qualité de l'ensemble de la formation qu'ils dispensent que les cégeps développent les ressources humaines qui assureront le développement régional. Il leur est possible d'utiliser le milieu comme laboratoire vivant ou objet de recherche.»

Conseil supérieur de l'éducation

Le développement socio-économique régional : un choix à réaffermir en éducation, 1989

13. Formation intégrale/développement socio-économique régional

«La formation intégrale de la personne inclut plus nettement peut-être aujourd'hui, le développement de ses liens à la réalité sociale, dont font partie les caractéristiques et problématiques de la collectivité locale et régionale. En ce sens, cultiver l'engagement de la personne dans le développement socio-économique régional n'apparaît pas comme une mission surajoutée, mais bien comme une orientation, une perspective ou une dimension de la grande mission éducative des établissements.»

Conseil supérieur de l'éducation

Le développement socio-économique régional, un choix à réaffermir en éducation, (1989)

14. Mission du Cégep dans son milieu

«Parallèlement à l'exercice de sa mission éducative, le cégep André-Laurendeau assume, comme les autres cégeps du réseau, une fonction de promotion de son milieu. Le cégep André-Laurendeau est caractérisé par le fait d'être à la fois un cégep urbain et un cégep qui dessert un bassin régional bien délimité. En plus, les municipalités et les quartiers de Montréal qui forment les composantes de ce bassin régional ont des caractéristiques sociales, politiques, culturelles et économiques fort différentes. C'est dans notre bassin régional que s'exercera prioritairement notre mission de service au milieu.»

Cégep André-Laurendeau
Mission et orientations, 1989

15. Le centre spécialisé, un prolongement du collège

«Le Centre spécialisé est prolongement du collège dans le milieu, mais aussi une voie privilégiée de l'industrie dans le monde de la formation. Il ouvre aux collèges une porte sur le monde et questionne leurs orientations et leurs pratiques.»

Michèle Fortin
Le Cégep et vous : partenaires pour l'avenir, 1989

16. Mission des centres spécialisés

«La mission confiée aux centres spécialisés est la suivante : «Dans le prolongement de la mission d'enseignement des collèges, les centres spécialisés sont créés pour contribuer au développement économique par le transfert technologique, tout en assurant une contribution au développement de la formation professionnelle». Liées à cette mission, les fonctions spécifiques des centres demeurent l'aide technique, la recherche appliquée, l'information et l'animation.»

Lettre de Claude Ryan à chaque centre. (1989)

17. Le Collège... partie intégrante et intégrée de sa région

«Dans la mesure où un collège pourra avoir une conscience vive de la communauté d'intérêts qui caractérise sa région et dans la mesure où il pourra travailler de concert avec les structures de pouvoir de sa région, c'est sans doute dans cette mesure qu'un collège pourra être partie intégrante et intégrée de sa région.»

Yvon Morin

Réflexions sur la contribution des collèges au développement économique régional, avril/86

18. Une volonté politique

«Pour que les collèges puissent contribuer d'une manière efficace et significative au développement économique régional, il est nécessaire qu'il y ait une volonté politique clairement affirmée, largement connue et acceptée.»

Yvon Morin

Réflexion sur la contribution des collèges au développement économique régional, avril 1986

19. Indicateurs de la qualité du rayonnement du collège dans la région

«Le rayonnement du Collège dans la région dont la qualité se reflétera dans les indicateurs suivants : le degré de polarisation ou le type de vocation locale ou régionale du Cégep; le degré et le mode d'utilisation des infrastructures du collège par la population locale et régionale; la qualité du leadership du collège dans le milieu socio-économique; le degré de participation du collège dans des activités complémentaires à sa mission première qui consiste à assurer une formation fondamentale, de nature pré-universitaire ou professionnelle.»

Roger Frau

L'avenir des cégeps : des voies plus contraignantes
dans Le Cégep et vous : partenaires pour l'avenir, 1989

20. Intervenant, partenaire ou ressource

«Un intervenant sera considéré comme un partenaire associé au développement régional lorsque sa démarche et ses activités ont un impact structurant dans la région et/ou dans un secteur d'intervention. Et comme le point de départ de toute forme de partenariat ne peut s'envisager dans une optique d'isolement, l'intervenant devra partager certaines responsabilités qui incombent à sa mission, son rôle et ses objectifs, et qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de concertation avec les agents de son secteur et/ou de son milieu.

Ainsi, la distinction entre un partenaire et une ressource de développement sera la suivante : un partenaire offre les canaux de communication pour rejoindre les intervenants des différents secteurs et milieux tandis qu'une ressource appuie les initiatives de développement selon son champ d'intervention.

Comité conjoint collèges Digec

Portrait des partenaires en développement régional : une méthode, un exemple, juin 1988

21. Des établissements à des institutions

« L'on a créé un cégep d'État avec quarante-quatre campus publics et trente-cinq privés. On a créé des établissements : reste à créer des institutions, en responsabilisant davantage les collèges.»

Paul-Émile Gingras

Colloque des 20 ans, le Cégep et vous : partenaires pour l'avenir, 1989

22. Rapprocher entreprise et collègue

«Brisez les murs, élargissez les portes, rapprochez les deux milieux : entreprise et collègue»

Marcel Lafrance, président Gestion M&A

Colloque des 20 ans, le Cégep et vous : partenaires pour l'avenir, 1989

VOIES D'ACTION

FORMATION

Enseignement régulier

- . accessibilité et prévention des échecs
- . formation fondamentale - approche programme
- . développement de programmes liés aux réalités régionales

Education aux adultes
fer de lance de l'implication régionale
concept de formation sur mesure
aide au démarrage - soutien aux entreprises

- . développement de l'entrepreneuriat
- . qualité du produit : spécification des besoins (des entreprises et des adultes)
- . support à l'entrepreneuriat
- . reconnaissance des acquis

Formation socio-communautaire

- . besoins collectifs de groupes ne pouvant assumer les frais de formation
- . utilité dans les communautés et quartiers menacés?

VOIES D'ACTION (suite)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- . Pédagogique
- . Disciplinaire
- . Technologique
- . formation fondamentale
- . impact démographique et ethnique
- . recherche appliquée liée aux besoins de la communauté?

- . dévoue aux seuls centres spécialisés?

SERVICES A LA COMMUNAUTE

- . «Rendre service»
- . «Offrir des services»
- . prêts ou locations de locaux
- . consultation, formation, aide technique aux entreprises et aux organismes

Comité conjoint des Collèges - D.G.E.C.



ANNEXE



**Exemples de travaux réalisés
par les centres spécialisés**

Centre spécialisé de technologie physique (Cégep de La Pocatière)

- . Modélisation sur ordinateur: monorail de Disney-World.
- . Participation au développement de systèmes de sonorisation pour trains, métros et monorail.
- . Évaluation de performance de systèmes de sonorisation utilisés pour le métro de New-York.
- . Développement de boîtiers pour les trains de Boston. Développement en utilisant la CAO-DAO.
- . Participation au développement d'un régulateur de feux de circulation.
- . Mise au point de systèmes de contrôle automatique pour étagères mobiles industrielles.
- . Automatisation de procédés de production de l'usine de meubles tubulaires: cellule robotisée de soudage, machines à commande numérique, optimisation du cheminement des produits, optimisation des procédés de production.
- . Développement d'un ensacheur automatisé de tourbe et implantation en usine pilote.
- . Système de détection automatique infrarouge pour déterminer le positionnement de sectionneurs sur ligne haute tension.
- . Implantation d'un système de découpe plasma.
- . Projet visant le développement technologique d'une machine dédiée à trois axes, capable d'exécuter, de façon automatique, des pièces d'artisanat en série.
- . Projet visant le développement d'un système de pesée statique pour camions permettant à tout moment de connaître le poids d'un fardier routier.

Centre spécialisé de Robotique (Cégep de Lévis-Lauzon)

- . Composition du système de contrôle automatique d'ouverture des barrières et de pesée des camions.
 - préparation des devis de réalisation.

- . Étude de faisabilité concernant l'optimisation du processus de découpage de mélamine.
- . Étude de faisabilité de l'utilisation de la CFAO pour la conception d'un manifold hydraulique.
 - analyse de la méthode de conception;
 - programmation d'une application EUCLID;
 - conception de prototypes.
- . Conception et réalisation d'un banc d'essai hydraulique pour la vérification et la simulation des forces de vérins.
- . Conception d'un encodeur:
 - conception d'une carte (PC,APPLE) permettant la saisie de données provenant d'un clavier et d'un encodeur optique;
 - intégration de cette carte dans un dispositif de lecture de plans de systèmes électriques permettant l'estimation des coûts de façon automatique.
- . Développement d'appareils appelés à gérer des options de contrôle à l'intérieur de résidences.
- . Motorisation de lits d'hôpitaux:
 - conception d'une carte, à base d'un micro-contrôleur, permettant la motorisation des différentes articulations d'un lit d'hôpital;
 - réalisation du prototype.
- . Automatisation d'une presse à boîtes de carton:
 - automatisation d'une presse à pré-couper le carton.
- . Système automatisé de fabrication de blocs de béton:
 - partenaire avec une firme allemande pour l'implantation d'un système automatisé;
 - contrat à long terme de dépannage de reconfiguration du système lors d'un changement de production.

Centre spécialisé en métallurgie (Centre de métallurgie du Québec - Cégep de Trois-Rivières)

- . Étude du procédé MIG pulsé.
- . Développement d'un test de contrôle de la qualité d'un isolant électrique.
- . La coulée en moule permanent.
- . Procédé de soudage GMAW pulsé et équipement AIRCO pulsé ARC 350, établissement des paramètres de soudage.
- . Étude sur l'évolution de la qualité métallurgique des pièces coulées en aluminium A356 en fonction du temps d'une fournée.

- . Implantation d'un mode opératoire et d'un système de contrôle de qualité pour les opérations de fusion et d'élaboration d'alliage d'aluminium.
- . Conception d'un porteur automatique asservi sur trois axes.
- . Durcissement superficiel d'un acier 1008 par une cémentation dans un sel sans cyanure.
- . Prédiction des solidifications prématurées lors de la coulée en coquille dans des conditions industrielles.

Centre des technologies textiles (Cégep de Saint-Hyacinthe)

- . Ignifugation de matériaux non tissés.
- . Évaluation de la fibre d'asclépiade.
- . Ennoblement textile.
- . Vêtements de protection.
- . Analyse de la structure des matériaux non tissés.
- . Élimination des colorants et métaux lourds des effluents de teinture.

Centre technologique des matériaux composites (Cégep de Saint-Jérôme)

- . Développement d'un échangeur de chaleur en composite pour le camion diesel.
- . Développement d'un matériau antiballistique de haute performance moulable (sous brevet).
- . Développement d'un matériau composite moulable pour hautes températures (1 100°C) et à performance mécanique élevée (sous brevet).
- . Développement de marchepied composite pour véhicule militaire.
- . Développement d'un nouveau concept de production d'arc en matériaux composites - procédé et matériaux.
- . Développement d'un appareil sous-pression 4000 PSI pour système de filtration à osmose inverse en matériaux composites.
- . Développement d'une pièce de raccordement en composite pour système d'épuration des eaux.
- . Essais de laboratoire, développement d'un panneau sandwich pour utilisation spécialisée dans le bâtiment.

- . Développement de méthodes d'assemblage de panneaux sandwich composites.
- . Étude et expérimentation des matériaux composites pour des modèles grandes dimensions.
- . Développement de matériaux composites à matrice phénolique.

Centre spécialisé en technologie minérale (Cégep de la Région de l'Amiante)

- . Ensemencement des haldes minières à l'aide des boues d'épuration.
 - Développer une technologie qui consiste à ensemercer des résidus miniers alcalins à l'aide des boues d'épuration.
- . Mécanisation du procédé d'ensemencement des haldes minières à l'aide des boues d'épuration.
 - Mécaniser le procédé d'ensemencement des haldes minières à l'aide des boues d'épuration afin de rendre le coût du procédé économiquement rentable.
- . Fabrication de pré-imprégnés à base d'amiante.
 - Développer des produits composites à base de fibres minérales capables de rencontrer les exigences mécaniques des utilisateurs.
- . Fabrication de fertilisants magnésiens.
 - Développer un procédé de fabrication de fertilisants magnésiens à l'aide de substances minérales dérivées de silicates de magnésium.
- . Automatisation du contrôle de qualité de la fibre d'amiante.
 - Développer un procédé de contrôle de qualité en continu dans une usine de production de fibres d'amiante.

Centre de recherche industrielle du meuble et du bois ouvré (CRIMBO - Cégep de Victoriaville)

- . Machine - application de finition
 - Développement et mise au point d'un convoyeur aérien mécanique/pneumatique pour l'application de la finition sur des produits tels que chaises, côtés de lit d'enfant et autres pièces de forme arrondie présentant des risques de coulisses lors de l'application de la finition.
- . Colleuse de chants
 - Développement et mise au point d'une colleuse de chants pouvant appliquer un chant pré-encollé sur les quatre côtés d'une pièce tels que dessus de table, de bureau en une seule séquence d'opération sur des pièces comportant des angles connexes et concaves.

Base de données

- Développement et mise au point d'une base de données informatisée servant à accumuler les informations sur la structure d'un produit, les temps d'opération, le cheminement des pièces dans l'usine et les moyens de manutention. Ces données serviront à établir le coût de fabrication (pièce et main-d'oeuvre) pour un produit fini.

CAO/DAO vs fabrication du meuble

- Développement d'application de la CAO/DAO en fonction des besoins spécifiques de l'industrie du meuble. Le projet porte du design jusqu'à la réalisation du prototype en mettant à profit des logiciels existants.

Évaluation quantitative d'aménagement d'usine

- Développement d'un algorithme de calcul pour l'évaluation quantitative de la performance de diverses solutions d'aménagement d'usine. Cet algorithme est basé sur la disposition physique des équipements/postes de travail, le flux de déplacements et les moyens de manutention et fonctionnera en temps réel avec le logiciel de dessin utilisé pour la réalisation de l'aménagement.

3. EXPOSÉ DE MONSIEUR JULES BOURQUE

Membre du Conseil et directeur général du cégep de la Gaspésie et des Iles, monsieur Bourque est invité à présenter les initiatives prises par son collègue pour contribuer au développement régional.

Après avoir donné un aperçu des principales caractéristiques (géographiques, démographiques, socio-économiques) de la région d'appartenance du cégep qu'il dirige, monsieur Bourque trace un portrait de la contribution de cet établissement d'enseignement au développement de sa région, et ce à tous les égards.

Le conférencier montre, en particulier, comment le collège de la Gaspésie et des Iles a contribué à favoriser l'accès aux études supérieures, comment il est rapidement devenu l'un des principaux facteurs du développement régional et comment il a contribué au développement des pêches, industrie principale de la région.

Le conférencier émaille son exposé de cas et d'exemples concrets qui démontrent bien en quoi et comment le cégep a été et continue d'être au coeur de toutes les activités et dans toutes les dimensions du développement régional: assistance technique aux entreprises de pêches, organisation d'une conférence socio-économique, service de création et d'expansion des entreprises, formation à distance en entrepreneuriat, centre de perfectionnement psychosocial, hébergement des touristes, mise à la disposition du public du centre sportif, activités en cinéma, radio, etc.

En somme, c'est autour du cégep qu'ont gravité et que gravitent encore de nombreuses activités à caractère économique, social et culturel. Dans de nombreux cas d'ailleurs, c'est au cégep que naissent ces initiatives et qu'elles y trouvent les moyens nécessaires à leur soutien et à leur développement.

4. EXPOSÉ DE MONSIEUR CLAUDE OSTIGUY

Directeur des services pédagogiques au cégep Édouard-Montpetit, monsieur Ostiguy donne d'abord un aperçu des principales caractéristiques socio-économiques de la région dans laquelle est implanté le cégep Édouard-Montpetit. Alors que, dans les débuts du cégep, on le considérait d'abord comme un collège de Montréal, le cégep est devenu partie intégrante de la Montérégie.

Dans son exposé, monsieur Ostiguy démontre à l'aide d'exemples bien précis comment le cégep a évolué dans son approche et dans sa vision du développement. Il souligne, en particulier, comment le collège a vécu une période d'isolement et de confrontation avec divers éléments de son milieu de 1972 à 1982 pour ensuite passer à une perspective de collaboration et de concertation qui ont fait du cégep un établissement qui est bien incarné dans son milieu et qui contribue à la création et à l'épanouissement d'activités orientées vers le développement régional.

On aura un aperçu du rôle du collège en développement régional en consultant le schéma qui suit.

QUELQUES NOTES SUR L'ENGAGEMENT DU COLLEGE ÉDOUARD-MONTPETIT
DANS SON MILIEU ET DANS SA RÉGION

<u>Champs d'activités</u>	<u>Activités</u>
1. Développement de l'éducation physique, du sport et du maintien de la forme physique:	<ul style="list-style-type: none">. Centre sportif communautaire:<ul style="list-style-type: none">- Corporaction (entreprises);- Sport Club Montpepitt (individus);- Polyvalente Jacques-Rousseau;- Campus Longueuil du collège Edouard-Montpetit.
2. Développement culturel:	<ul style="list-style-type: none">. Entente de réciprocité entre bibliothèques municipales et bibliothèques du Collège. Galerie d'art du collège Édouard-Montpetit;. Théâtre de la Ville;. Ciné-club;. Ateliers socio-culturels.
3. Développement social	<ul style="list-style-type: none">. Garderie Mon petit Édouard;. Clinique de denturologie;. Clinique d'hygiène dentaire;. Clinique d'orthèses visuelles.
4. Développement économique:	<ul style="list-style-type: none">. Sommet économique 1987. Biennale 1989;. Société montréalaise de développement;. Symposium annuel sur l'entretien d'aéronefs;. Concertation avec les instances de la région sur l'implantation de l'Agence spatiale en Montérégie;. Recherche sur l'entrepreneurship féminin avec le MIC;. Programme "Devenez entrepreneur";. Programme "Outils de gestion" (MIC);. Prix Dominique Rollin 1989;. Aide à la recherche technologique (PART);. Service de location de locaux.

Champs d'activités

Activités

5. Développement de la formation:

- . Société pour la recherche et la formation en Montérégie;
- . Collaboration au développement de centres d'études supérieures en Montérégie;
 - Université de Sherbrooke;
 - Université du Québec à Montréal;
 - École polytechnique;
- . Projet de création d'une corporation regroupant les sept collèges de la Montérégie;
- . Salon national de l'aéronautique;
- . Centre d'optique et de lunetterie du Québec;
- . Création avec trois autres collèges du Centre d'informatique appliquée du Montréal métropolitain (CIAMM) et rachat par la suite par le collège Édouard-Montpetit;
- . Centre de formation et de services aux entreprises;
- . Mise sur pied de comités consultatifs sur lesquels siègent des représentants du milieu socio-économique:
 - École nationale d'aérotechnique;
 - Programme d'aérotechnique;
 - Programme de techniques dentaires;
 - Programme de techniques de denturologie;
 - Programme d'orthèses visuelles;
 - Programme d'hygiène dentaire;
- . Colloque régional sur l'arrimage secondaire-collégial en mathématiques et sciences 1989;

6. Développement international:

- . Sénégal;
- . Cameroun;
- . Colombie;
- . Sud-est asiatique.

7. Autres:

- . Membres de la Fédération des cégeps;
- . Membre de l'ACCC;
- . Membre du SRAM;
- . Membre des Chambres de commerce.

Le 7 juin 1990

hr

